



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONVENTION (N°706) DE MISE A  
DISPOSITION, DE LA SALLE BOUQUET, A  
L'ASSOCIATION « GINETTE », A TITRE PAYANT**

**DÉCISION N° DM-21-220  
EN DATE DU 15 JUIN 2021**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

**VU** la demande de l'Association « Ginette » représentée par Madame Inez KARSEN, en qualité de Présidente, et domiciliée, 8 avenue Jean Jaurès, 75019 Paris, d'organiser des répétitions, les lundi 12, mardi 13, jeudi 15, vendredi 16 et lundi 19 juillet de 10 h à 18 h et le mardi 20 juillet 2021 de 10 h à 16 h 30 dans la salle Bouquet ;

**CONSIDÉRANT** les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec l'Association « Ginette » représentée par Madame Inez KARSEN, en qualité de Présidente, et domiciliée, 8 avenue Jean Jaurès, 75019 Paris, une convention de location de salle pour un montant de 220,88 TTC (deux cent vingt euros et quatre-vingt-huit centimes), afin d'organiser des répétitions, les lundi 12, mardi 13, jeudi 15, vendredi 16 et lundi 19 juillet de 10 h à 18 h et le mardi 20 juillet 2021 de 10 h à 16 h 30 dans la salle Bouquet ;

**D'INSCRIRE** cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

***Signé***

**Annick VOISIN**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20210615-lmc1H8625H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 15/06/2021  
Date de Publication : 15/06/2021